



« 24 heures du Myon » 2012

Le Règlement

Les 24 Heures du Myon :

Il s'agit d'une course de voiture à pédales pendant 24 heures à Saint Myon (63460)

Cette année, la troisième édition se déroulera du **2 au 3 Juin 2012**.

Equipes 2011 et record à battre :

1^{er} Prix vitesse : « ça roule » avec **715 tours** d'où près de **429 Km** à la force du mollet !

2^{eme} Prix vitesse : « les Gaulois »

3^{eme} Prix vitesse : « Jacquouille la Bidouille »

Prix esthétique : « les Bronzés »

Prix Roule Quand Même : « Picon 2 le retour »

Autres équipes : « Paté Crew », « Funky Family », « VoløQuand Même »

Classement :

Des coupes et trophées récompensent les lauréats.

Le jury est composé des membres de l'association Volø Quand Même.

Trois classements déterminent les meilleures équipes :

- Les Prix VITESSE

1er, 2eme et 3eme Prix

Calculée sur le nombre de tours effectués pendant la course.

- Le Prix ESTHETIQUE

Déterminé par le jury qui note la plus belle voiture selon deux critères :

- la Voiture

- les Costumes

- Le Prix ROULE QUAND MEME !

Participation aux frais :

L'inscription est de 20 euros par équipe.

Dans le cas où des pilotes seraient mineurs : une autorisation parentale est nécessaire.

La date limite pour les inscriptions est souhaitée avant le **15 mai 2012**.

Caractéristiques la course :

La durée de la course est de 24 heures, de **15 à 15 H du samedi 2 au dimanche 3 Juin 2012**.

Une équipe est constituée d'au **maximum 5 pilotes**.

Mais 24 heures tout seul, il va falloir être en grande forme !

Un pilote ne peut pas changer de voiture pendant une course. Même en cas de panne.

Toute réparation nécessaire doit s'effectuer dans la zone prévue à cet effet, c'est-à-dire à « L'atelier » ou au stand de votre équipe.

Les stands peuvent être personnalisés aux couleurs ou au thème de votre équipe. Ils permettent au public de vous reconnaître.

Chaque personne doit veiller à son matériel, l'association ne sera pas tenue responsable dans les cas de perte, vol ou dégradations de vos biens

Les pilotes doivent être costumés (choisissez quelque chose d'assez confortable pour tenir 24 heures !)

Les voitures doivent rouler à droite, doubler par la gauche et respecter les consignes des commissaires.

Drapeau jaune = ralentir accident sur le circuit

Drapeau rouge = arrêt de la course

IMPORTANT : **La nuit un gilet de sécurité est obligatoire** pour le pilote. Le port du casque est conseillé.

Caractéristiques des véhicules :

Du point vu technique, les voitures doivent avoir les caractéristiques principales suivantes:

Caractéristiques propres à la **fédération des voitures à pédales :**

(Si vous souhaitez participer aux autres courses de la fédé nous vous conseillons de la construire selon leurs critères <http://www.atol28.org/home.php?>)

Longueur inférieure à 3 mètres,

Largeur inférieure à 1 mètre,

4 roues de 50 cm ou 20 pouces de diamètre,

2 pédales,

Voiture monoplace.

Caractéristiques autorisées lors des **24 heures du Myon** :

(Notre course ne faisant pas partie de la fédé, nous nous permettons quelques folies !)

Longueur inférieure à 3 mètres,

Largeur inférieure à 1,50 mètre,

3 ou 4 roues,

2 pédales,

Voiture conduite par **un seul pilote à la fois**, mais un passager (inactif) vous est autorisé.

Les voitures doivent être **propulsées à l'aide de pédales** à la seule **force des jambes ou des bras** (mais pas les 2 ! il faut choisir).

Si vous respectez cela, tout le reste est permis. Mais n'oubliez pas qu'il va falloir pédaler 24 heures, donc pensez aussi au poids de la voiture et à la possibilité de changer de vitesses.

Les **carrosseries sont obligatoires**. Elles peuvent être en bois, résine, carbone, papier mâché, tissus... en fonction de vos compétences. N'oubliez pas que votre voiture doit être décorée, avant tout il faut avoir une idée originale pour le LOOK. Toutes les idées sont les biens venues, animal, personnage de bandes dessinées, objet, etc. ...

Pour ceux qui manquent d'imagination pour la construction du châssis, vous pouvez consulter des plans sur :

<http://poisson.jp.free.fr/construction.html>

<http://vap.ufoot.org/pacific/chassis>

Blog de l'association : <http://volquandmeme.canalblog.com/>

Retrouvez nous sur Facebook : VolQuand Même Asso

Pour être le meilleur pilote :

Accepter le règlement

Avoir une autorisation parentale pour les pilotes mineurs

Avoir un look en rapport avec sa voiture

Avoir de bons mollets ou biceps et pédaler dans la bonne humeur

Adopter la devise du bon pédaleur : "Plus on pédale moins fort, moins on avance plus vite !"

Association Vol' Quand Même

Siège social :

Chez Mr Mathieu Jacquart (Président)
9, route de Combronde
63460 Saint-Myon.

Coordonnées :

06.89.18.99.30.
vqm@hotmail.fr
<http://volquandmeme.canalblog.com/>

Journal officiel :

Date de la déclaration : 15 septembre 2008.
No de parution : **20080040**
No d'annonce : **1155**
Paru le : **04/10/2008**

N° SIRET :

521 357 962 00013



« 24 heures du Myon » 2012
Inscriptions

Nom de l'équipe : _____

Chef d'équipe :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Pilote 1 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 2 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 3 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 4 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Pilote 5 :

Nom, prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ (autorisation parentale à joindre si mineur)

Frais d'inscription 20 euros.

Le chef d'équipe atteste avoir lu le règlement

Signature :

Formulaire à renvoyer avant le 15 mai 2012 par voie postale avec les frais d'inscriptions.

Association Vol Quand Même 9 route de Combronde 63460 Saint Myon

vqm@hotmail.fr <http://volquandmeme.canalblog.com/> Siret: 521 357 962 00013

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle í

Autorise mon fils, ma filleí í

Né(e) le í í ../í í í í /í í í í

A participer à la course de voiture à pédale qui aura lieu à Saint Myon les 2 et 3 juin 2012.

Personne à joindre en cas d'urgence :

Nom :í í í í í í í í í í í í í í í í .

Prénom :í í í í í í í í í í í í í

Téléphone :í í í í í í í í í í í í í

Fait le :í ../í ../í í í

A í í í í í í í í í .

Signature :